# DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

## 2023

Société d'Exploitation
des Ports du Détroit

Port Boulogne Calais

# PRÉAMBULE

La concession du Port Boulogne Calais engage contractuellement la Société d'Exploitation des Ports du Détroit dans une politique générale de développement durable de ses activités économiques.

Ainsi, Le Port Boulogne Calais a intégré au cœur de sa stratégie les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain pour s'assurer d'un développement durable pour lui-même mais également pour toutes les parties prenantes que sont les clients, les salariés, les fournisseurs, les institutions… Cette démarche s'inscrit dans une politique de croissance durable, citoyenne et solidaire.

La SEPD a identifié 6 objectifs prioritaires :

- Obtenir la satisfaction de nos clients, usagers et utilisateurs,
- Protéger la santé et garantir la sécurité des biens et des personnes,
- Préserver l'environnement et le cadre de vie de chacun,
- Assurer attractivité et le soutien à l'initiative et à l'innovation,
- Assurer le développement et le bien-être des salariés,
- Adopter un comportement éthique, responsable et citoyen

**Pour François Lavallée, Président du Conseil d'Administration :** « *L'année 2023 a été une année de croissance pour le Port Boulogne Calais. Calais a retrouvé ses volumes de fret d'avant crise et la pêche boulonnaise renouvelle les bons chiffres de 2022. Nous sommes d'ores et déjà tourné vers l'avenir avec des défis majeurs qui nous attendent : l'entrée en vigueur du dispositif EES (Entry & Exit System) au port de Calais, l'accélération du verdissement de nos deux ports et le début de renégociation prochaine des quotas de pêche entre l'UE et le Royaume-Uni* ».

**Benoît Rochet, Directeur général du Port Boulogne Calais**, ajoute : « *je ne peux que me réjouir de la résilience dont ont fait preuve les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Les bons résultats 2023 tant pour le trafic transmanche que pour la pêche nous permettent de nous engager dans cette nouvelle année avec confiance. Les investissements importants déjà consentis et à venir de nos clients dans de nouveaux navires spécifiquement conçus pour servir la ligne Calais-Douvres prouvent toute leur confiance dans notre port. Le retour du trafic de véhicules neufs et la remise en service de la forme de Radoub de Calais montrent l'étendue de nos savoir-faire. Le port de Boulogne-sur-Mer, quant à lui, se porte bien et la zone de Capécure reste très attractive pour les investisseurs.* »

**1 MODELE D'AFFAIRES DURABLE ..... 4**

1.1 NOS MISSIONS ..... 4
1.2 POLITIQUE APPLIQUEE PAR LA SOCIETE ..... 7
1.3 RESULTATS DE CES POLITIQUES ..... 7
1.4 ORGANISATION ET STRUCTURE ..... 8
1.4.1 Parties PRENANTES ..... 8
1.4.2 Gouvernance ..... 10
*1.4.3 Quelques chiffres ..... 10*
1.5 RISQUES ET OPPORTUNITES ..... 11

**2 SANTE, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL ..... 13**

2.1 CONDITIONS DE SANTE ET DE SÉCURITÉ ..... 13
2.2 ÉGALITE DE TRAITEMENT ..... 16
2.2.1 MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ..... 18
2.2.2 MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES ..... 19
2.2.3 POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ..... 19

**3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ..... 21**

3.1 POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ..... 21
*3.1.1 MOYENS CONSACRES A LA PREVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS ..... 22*
3.1.1.1 Sol ..... 22
3.1.1.2 AIR ..... 22
3.1.1.3 AUTRES POLLUTIONS SPECIFIQUES ..... 22
3.2 ÉCONOMIE CIRCULAIRE ..... 22
3.2.1 PREVENTION ET GESTION DES DECHETS ..... 22
3.2.2 UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES ..... 23
3.2.2.1 CONSOMMATION D'EAU ..... 23
3.2.2.2 MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE ..... 24
3.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE ..... 26
3.3.1 POSTES SIGNIFICATIFS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE GENERES DU FAIT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT PAR L'USAGE DES BIENS ET SERVICES QU'ELLE PRODUIT ..... 26
3.3.1.1 POSTES SIGNIFICATIFS DES ACTIVITES ..... 26
3.4 PROTECTION DE LA BIODIVERSITE ..... 27
3.4.1 MESURES PRISES POUR PRESERVER OU DEVELOPPER LA BIODIVERSITE ..... 27

**4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ..... 28**

4.1 IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ..... 28
4.1.1 EN MATIERE D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ..... 28
4.1.2 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES ..... 28
4.2 SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS ..... 28

# 1 MODELE D'AFFAIRES DURABLE

## 1.1 NOS MISSIONS

La société assure la gestion, l'exploitation, la maintenance, le développement des infrastructures dans le périmètre défini du contrat de concession des Ports Boulogne Calais.

La société propose des prestations de services complémentaires aux activités des exploitants portuaires.

Le Port de Calais offre :

- **un rythme cadencé** avec des services 24h/24, 7j/7, 364j/365, des départs fréquents (jusqu'à 50 départs/jour) et la garantie que la marchandise sera livrée au Royaume Uni dans les délais impartis,
- un **dispositif de sécurité en renforcement constant** et des services dédiés pour garantir la sûreté du passage des voyageurs, des chauffeurs et du fret,
- un **pôle de transport logistique connecté** directement à l'A16 et l'A26 (entrepôts, parkings sécurisés)
- des **solutions de report modal interconnecté** rail /mer/route
- un **passage frontalier des marchandises** (fret) performant 24h/24, 7j/

2023 aura été la première année pleine en termes de trafic de tourisme depuis la crise sanitaire et la levée complète de restrictions de circulation en mars 2022. La reprise partielle initiée en 2022 s'est confirmée en 2023 ; le port de Calais a accueilli **7 263 513 passagers et près de 1,3 million de véhicules de tourisme** représentant respectivement une hausse de + 41 % et + 33 % par rapport à 2022.

Cette hausse à deux chiffres est portée par une excellente saison estivale qui a permis de renouer quasiment avec les chiffres de fréquentation d'avant crise sanitaire soit un peu plus de **2 millions de voyageurs** et près de **450 000 véhicules** sur les seuls mois de juillet et août.

Satisfaction également du côté du trafic des autocars qui a confirmé là-aussi la reprise amorcée en 2022. Le nombre de ces véhicules transitant par le port a repassé la barre des 60 000 unités (60 037) soit une hausse de 85 %.

- Avec près de **70% de parts** de marché sur ce segment, le port de Calais est plébiscité par les opérateurs de voyages de groupe.

Après une très bonne année 2022, le port de pêche de Boulogne-sur-Mer confirme sa vigueur en 2023. Avec **89,1 M€ en valeur (+ 2%),** il atteint même, pour la deuxième année consécutive, son plus haut niveau depuis 20 ans.
Les volumes de poissons sont **en hausse de 8 %** par rapport à 2022 et repassent le seuil symbolique des **30 000 tonnes** (30 437 t) revenant à leur niveau d'avant la mise en œuvre du Brexit.
La baisse de capture de certaines espèces telles que la sole, le maquereau ou encore le merlan est compensée par des volumes toujours plus importants de céphalopodes (encornet et seiche), de rougets barbets ou encore de coquilles Saint Jacques dont les stocks sont en excellent état.
Le port de Boulogne-sur-Mer reste leader au classement des ports de pêche français en termes de tonnage et de valeur.

Ainsi, le port de Boulogne-sur-Mer offre :

- une **capacité importante d'entreposage frigorifique** et de conditionnement de produits frais et surgelés,
- une **logistique de distribution performante**.
- un **SIVEP** (service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire) qui opère les contrôles et inspections des cargaisons de produits de la mer à l'import **24h/24, 7j7**

Compte tenu de sa position géographique, au carrefour des pays producteurs situés au nord de l'Europe et des pays consommateurs (France, Espagne, Italie), Boulogne-sur-Mer assure la desserte du territoire français et des pays riverains en moins de 24h00.

# RÉSULTATS DE L'ANNEE 2023

**TONNAGE TOTAL : 44 727 254 tonnes (+10%)**

## FERRIES / RO-RO

- 7 263 513 passagers (+41%)
- 1 288 458 véhicules de tourisme (+33%)
  dont :
  - 60 037 autocars (+85%)
- 1 809 813 unités de fret (+10%)
  dont :
  - 55 010 remorques non-accompagnées (-12%)
- **Tonnage Transmanche :** 42 797 184 (+10%)

## AUTOROUTES FERROVIAIRES

- 41 641 remorques et containers

## COMMERCE

- Boulogne : 642 501 tonnes de vracs
- Calais : 1 257 152 tonnes
  (vracs : 590 876 t + ferroviaire : 666 256 t)

→ **Tonnage commerce :** 1 899 633 tonnes

## PÊCHE

- **Tonnage pêche :** 30 437 (+8%)
- Prix moyen : 2,93 €/kg (-5%)
- Valeur totale 89,1 millions d'€ (+2%)

## 1.2 POLITIQUE APPLIQUEE PAR LA SOCIETE

Port Boulogne Calais
PLUS QU'UN PORT

**Politique de management de la SEPD**

Le 18/08/2022

La Société d'Exploitation des Ports du Détroit souhaite que le bon fonctionnement et l'amélioration de l'efficacité de nos ports repose sur le respect et la promotion de nos valeurs :

- S'engager pour nos clients et usagers
- Respecter et protéger les personnes ainsi que notre environnement
- Être dans l'anticipation
- Développer le sens du résultat
- Travailler ensemble avec une vision commune

La réussite ne pouvant être que le résultat de la synergie des efforts de tous, chacun d'entre nous doit apporter sa contribution afin de parvenir à l'atteinte de nos objectifs.

Benoît Rochet
Directeur général

**Qualité**
- Augmenter notre attractivité en apportant de la valeur ajoutée à nos clients
- Améliorer l'organisation & s'engager à développer les compétences
- Améliorer de manière continue nos systèmes de management

**Sécurité**
- Placer les agents portuaires au cœur de la prévention des risques
- Fournir des conditions de travail sûres et saines
- Intégrer et développer notre savoir faire (REX)
- Partager les bonnes pratiques et objectifs communs

**Environnement**
- Limiter les impacts de nos activités sur l'environnement
- Veiller et se conformer à ses obligations réglementaires et contractuelles
- Définir des objectifs et suivre leur efficacité avec des indicateurs de performance

**Sécurité des aliments**
- Garantir que les bonnes pratiques sanitaires soient appliquées
- Garantir des lieux sûrs pour les produits, les travailleurs ainsi que nos parties intéressées

**Energie**
- Optimiser l'usage, la consommation et l'efficacité énergétique de nos activités en identifiant des opportunités d'amélioration de nos installations et de leur fonctionnement
- Encourager l'achat de produits et services économes en Energie ainsi que la production d'énergies renouvelables

## 1.3 RESULTATS DE CES POLITIQUES

La société d'exploitation a démontré depuis plusieurs années son engagement et sa démarche d'amélioration continue grâce aux quatre référentiels ISO 14001 (environnement), 22000 (sécurité des aliments), 9001 (qualité) et 45001 (sécurité) audités chaque année par un organisme certificateur.

En début d'année 2023, un audit de suivi a eu lieu. La non-conformité mineure relevée en 2022 a ainsi été clôturée.

Lors de ces audits, il n'a pas été relevé de non-conformités ni majeures ni mineures démontrant l'amélioration continue de notre système de management. De nombreux points de forts ont été soulignés comme :

- Analyse des enjeux pertinente et visionnaire en lien avec les axes stratégiques 2022-2025
- Bonne identification et gestion des attentes des parties intéressées internes et externes : salariés, élus, la région, les communes, les associations de riverains, les partenaires, les clients
- Des entretiens positifs avec les équipes opérationnelles : connaissances des enjeux QSE, professionnalisme et respect du port des EPI.
- La généralisation des quarts d'heure sécurité

De plus, la SEPD s'est engagée dans une nouvelle démarche qui lui permettra d'obtenir la norme ISO 50 001 relative au management de l'énergie, à forts enjeux écologiques.

## 1.4 ORGANISATION ET STRUCTURE

### 1.4.1 PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes ont été analysées afin de détailler leurs besoins et attentes tant d'un point de vue satisfaction que d'un point de vue environnement et sécurité.

Des instances sont mises en place afin de les consulter et de pouvoir échanger sur les différentes thématiques importantes

Dans chaque établissement, des réunions sont réalisées, intégrant acteurs portuaires et autorités locales :

- Conseil Portuaire (Boulogne-sur-Mer, Calais)
- Comité Stratégique des Investisseurs (Boulogne-sur-Mer)
- Comité Criée (Boulogne-sur-Mer)
- Comité local de Sûreté Portuaire (Calais)
- Réunions de travail et d'informations des professionnels (Boulogne-sur-Mer, Calais)
- Comité de Suivi Scientifique Calais Port 2015 (Calais)

Des réunions avec les associations peuvent avoir lieu dans le cadre de démarches publiques.

Une étude de satisfaction a été réalisée durant le second semestre 2023 afin de connaitre les attentes et besoins des voyageurs du Port de Calais suite à l'ouverture de Calais 2. Le but était aussi de mesurer la qualité de l'expérience client et de situer le port de Calais par rapport à la concurrence.

La SEPD a donc fait appel à une société spécialiste de la « Customer experience » qui a dépêché, cet été, une équipe d'enquêteurs pour mener l'étude de satisfaction sur le terminal. L'enquête a été réalisée sur une dizaine de jours début juillet, sur toutes les tranches horaires y compris la nuit et sur les deux terminaux. Fin août, une seconde phase d'enquête a été réalisée en ligne via les réseaux sociaux auprès des clients des modes de transports concurrents (train, avion, autres ports de la Manche).

Un questionnaire de près de 35 questions sur les thématiques recouvrant le voyage, l'expérience au port de Calais, le terminal ferry, l'embarquement ou encore les solutions concurrentes, ont été proposés aux voyageurs Tourisme et Fret…

Les résultats ont ainsi pu démontrer que :

- 74% des clients sont globalement satisfaits du port de Calais. La satisfaction monte à 80% sur Calais 2 contre 70% sur Calais 1.
- Les touristes traversent en moyenne pour un séjour d'une dizaine de jours et traversent plus régulièrement que par le passé
- 54 % des touristes choisissent une traversée maritime pour le tarif moins cher qu'ailleurs, la proximité géographique de la destination, la courte durée de la traversée, mais aussi car ils préfèrent le navire pour 20% d'entre eux.
- 82% de nos clients sont prêts à recommander le port de Calais et 90% revoyageront par le port.

Les points forts identifiés sont le Duty free, l'accessibilité des terminaux, la qualité du guidage sur le site.

Les points d'amélioration à surveiller sont les aires de jeux pour enfants, pour les animaux de compagnie mais surtout le temps consacré aux contrôles, en particulier pour les voyageurs en autocars.

Les temps de contrôles aux frontières feront l'objet d'une attention particulière, tant sur la fluidité effective que l'organisation de la chaîne de contrôles. Même s'il est clair que ces contrôles ne sont pas réalisés par la SEPD, nos clients voyageurs les attribuent globalement au port de Calais.

L'étude sera reconduite tous les ans de manière à identifier les évolutions de tendances et les pistes d'amélioration de nos infrastructures et services aux clients.

### 1.4.2 GOUVERNANCE

Depuis le 13 Aout 2022, la gouvernance de la SEPD a été scindée : un président et un directeur général. Le président, premier des administrateurs, préside le conseil d'administration (organe décisionnel de l'entreprise qui valide les budgets et finances et la stratégie du Directeur général).

Le Directeur général nommé par le CA, est le représentant légal de l'entreprise, il la dirige et rend compte de son action au CA.

### 1.4.3 QUELQUES CHIFFRES

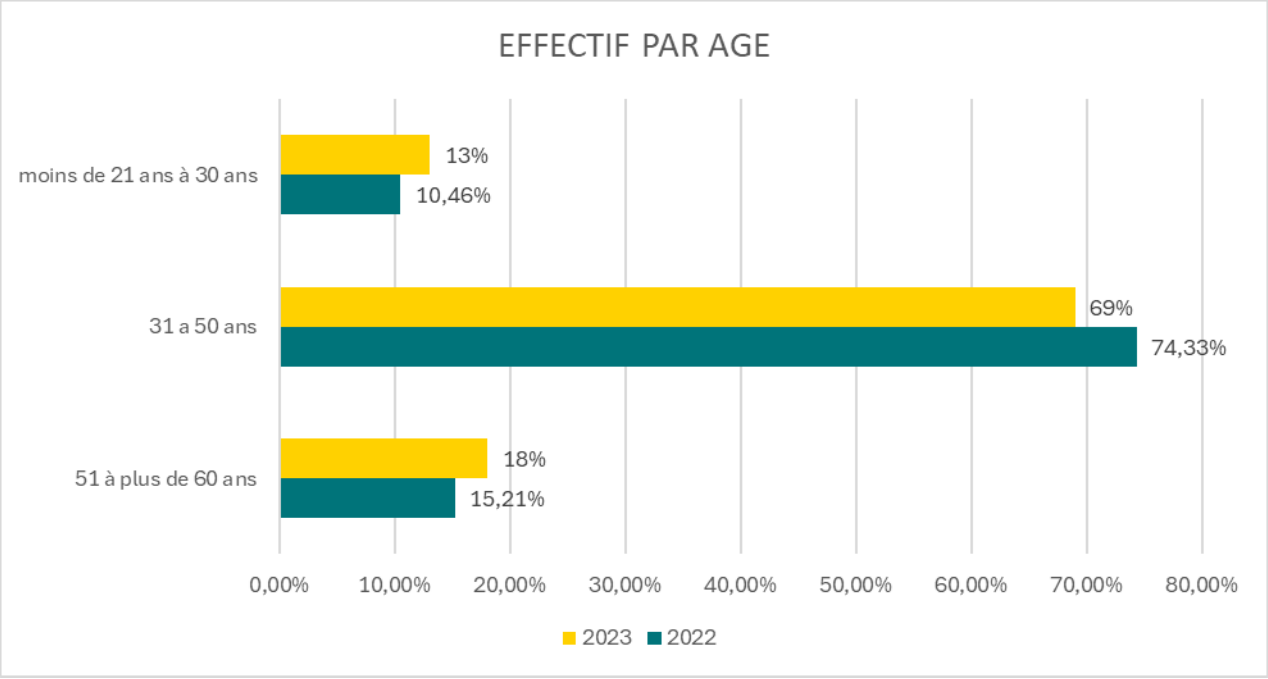


| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| ENTREE | 37 | 37 |
| SORTIE | 27 | 24 |
| RESIDANT DANS LES HAUTS DE FRANCE | 100% | 100% |

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| TEMPS PLEIN | 611 | 599 |
| TEMPS PARTIEL | 30 | 32 |
| TRAVAIL EN ÉQUIPE SUCCESSIVE ALTERNANTE 3x8 | 382 | 380 |
| AUTRE ORGANISATION | 259 | 251 |

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| ABSENTEISME | 7.02% | 8.08 % |

.

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| HEURES DE FORMATION | 9478.25 | 10 335 |

Les politiques de formation mises en œuvre sont :

- Maintien et montée en compétence au poste de travail
- Formation à la sécurité
- Mise à niveau de la sûreté dans le cadre de la réglementation

Les nouveaux arrivants, à leur prise de poste, sont accompagnés par les salariés du service dans la découverte des activités et l'acquisition d'expérience au poste de travail.

Une présentation des points QHSE et des risques est réalisée.

Afin de sensibiliser le personnel aux questions de développement durable des thématiques sont présentées via les affichages dynamiques, la publication dans le journal trimestriel interne d'articles détaillant des actions environnementales menées ainsi que le rappel des écogestes dans les newsletters envoyées aux salariés de la SEPD.

### 1.5 RISQUES ET OPPORTUNITES

La Société d'Exploitation des ports du Détroit revoit annuellement, lors de la revue de direction les enjeux liés au contexte interne et externe. Ainsi, les menaces, opportunités, forces et faiblesses ont pu être décrites.

Chaque direction peut ainsi décliner les actions à mettre en œuvre afin de saisir les opportunités ou au contraire réduire les menaces ; diminuer nos faiblesses et entretenir nos forces.

Ce plan d'actions est suivi et intègre également les objectifs et la stratégie de l'entreprise. Cela permet ainsi de maitriser nos risques et continuer à améliorer nos systèmes de management.

# OBJECTIFS DE PROGRÈS 2023-2025

## Axes majeurs:

- ✓ Moderniser les pratiques (notamment numérique)
- ✓ Préparer et conduire la mise en service des contrôles EES
- ✓ Conduire la stratégie environnementale
- ✓ Augmenter les recettes et maitriser les charges

## 1 - S'engager pour nos clients et usagers

- ✧ Mettre en place des objectifs de satisfaction client avec les opérateurs
- ✧ Améliorer la qualité de service vis-à-vis des clients
- ✧ Développer le service de prise en charge direct des navires de pêche
- ✧ Maintenir des lieux d'échange avec les parties prenantes
- ✧ Optimiser le passage portuaire pour le Non accompagné

## 2 - Respecter et protéger les personnes ainsi que notre environnement

- ✧ Développer la culture sécurité (Quart d'heure sécurité,...)
- ✧ Veiller a la bonne exécution du plan QHSE
- ✧ Développer la culture sureté
- ✧ Maitriser les risques

## 3 - Être dans l'anticipation

- ✧ Identifier les évolutions technologiques, réglementaires & du marché
- ✧ Disposer d'une vision prospective des demandes de financement
- ✧ Développer la gestion de projet
- ✧ Affiner les besoins avec les parties prenantes
- ✧ S'approprier la réponse de crise
- ✧ Anticiper le développement de la plateforme ferroviaire

## 4 - Développer le sens du résultat

- ✧ Montée en compétence
- ✧ Développer et diffuser les indicateurs de suivi
- ✧ Sensibiliser les salariés aux résultats de l'entreprise

## 5 -Travailler ensemble avec une vision commune

- ✧ Respecter la charte éthique
- ✧ Continuer à faire vivre les groupes de travail
- ✧ Développer la communication interne & externe (acteurs portuaires)
- ✧ Systématiser les retours d'expérience
- ✧ Développer le lien entre le port et le territoire
- ✧ Instaurer des revues de projets trimestrielles

# 2 SANTE, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

## 2.1 CONDITIONS DE SANTE ET DE SÉCURITÉ

L'entreprise était certifiée OHSAS 18001 pour ses deux établissements depuis le 25 février 2019. En 2022, la Société d'Exploitation des Ports du Détroit a obtenu la certification ISO 45001.

Cette certification, élaborée par l'ISO, est destinée aux organisations soucieuses d'améliorer la sécurité de leurs employés, de réduire les risques sur le lieu de travail et de créer des conditions de travail meilleures et plus sûres. La norme vise à fournir un lieu de travail sûr et sain pour les travailleurs et les visiteurs.

La certification ISO 45001 favorisent les relations internes mais également avec les prestataires et donneurs d'ordres.

Les risques étudiés dans notre évaluation des risques Santé et sécurité au travail sont les suivants :

- Chute de plain-pied
- Chute de hauteur
- Manutention manuelle/mécanique
- Circulation et déplacements
- Chute d'objet
- Machines et outils
- Produits chimiques, émission, déchets
- Travail isolé
- Incendie et explosion
- Electrique
- Ambiance climatique/thermique
- Coactivité interne externe
- Rayonnement
- Biologique
- Psychosocial
- Bruit / vibration

Pour chaque risque, nous avons établi une cotation qui permet de déterminer si c'est un risque significatif ou non. Les dangers et les causes potentielles sont listées ainsi que les mesures de maitrise mises en place pour diminuer ces risques pour chaque métier portuaire.

La SEPD a pu constater entre 2022 et 2023, une nette diminution de ces accidents de travail avec arrêt ainsi qu'une amélioration des taux de fréquence et de gravité démontrant l'efficacité des différentes actions et objectifs mis en place.

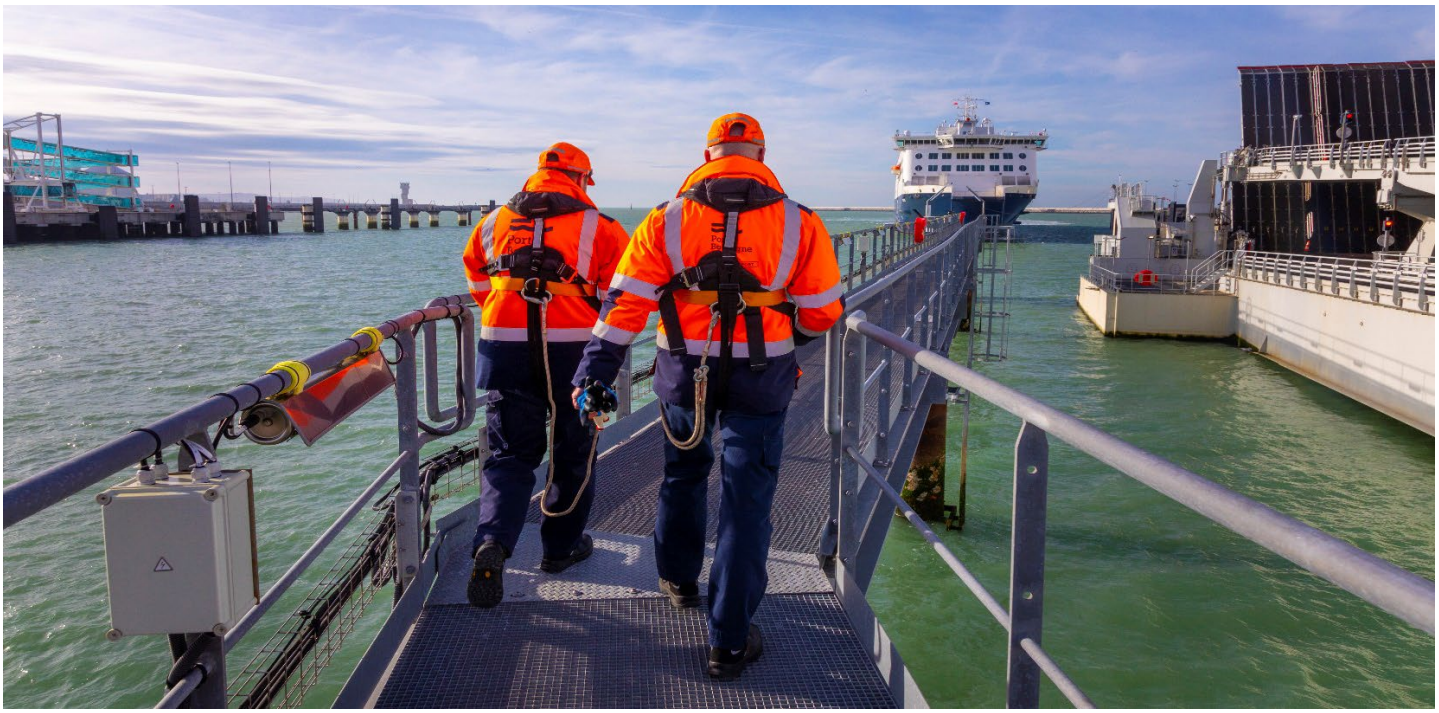

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| ACCIDENTS DU TRAVAIL | 18 | 25 |
| TAUX DE FREQUENCE | 17.4 | 24.64 |
| TAUX DE GRAVITE | 2.41 | 2.68 |
| MALADIES PROFESSIONNELLES | 0 | 1 |

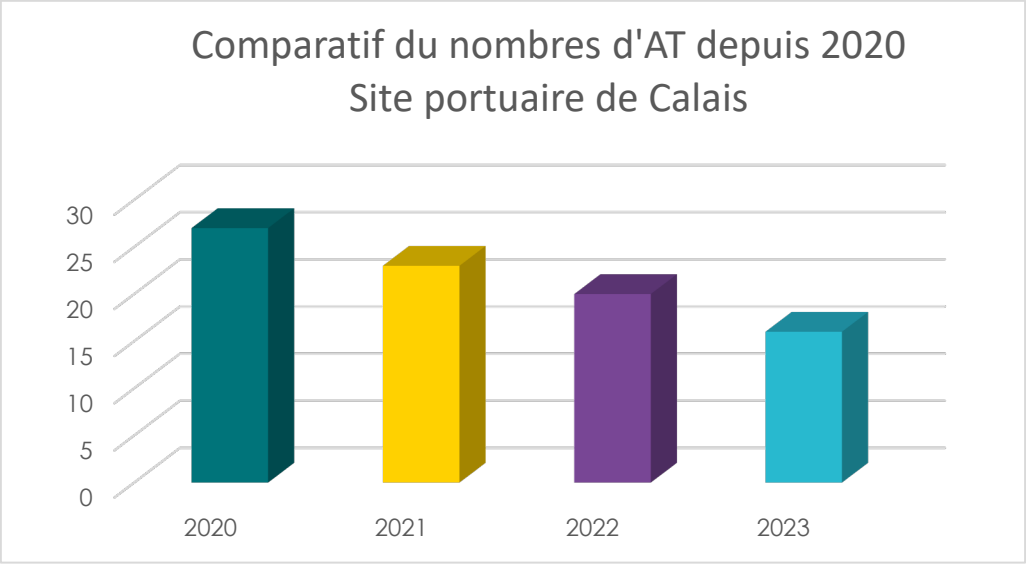


Il y a eu une diminution de 40% du nombre d'accidents du travail avec arrêts entre 2020 et 2023 au site portuaire de Calais.

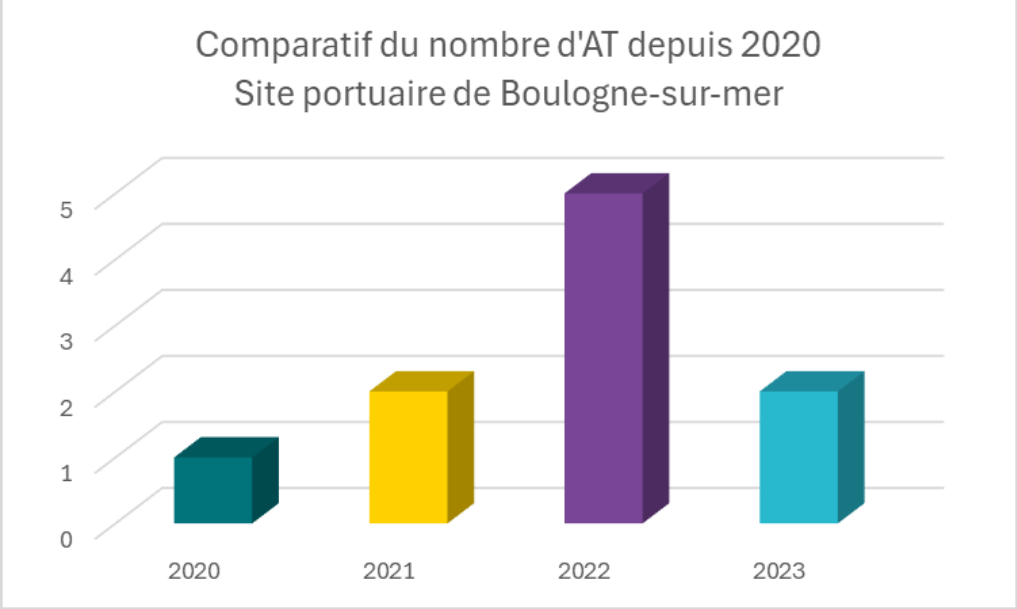


Il y a eu une diminution de 60% du nombre d'accidents du travail avec arrêts entre 2022 et 2023 au site portuaire de Boulogne Sur Mer.

La diminution de ces accidents de travail avec arrêts est notamment due aux mesures de prévention mises en place suite aux analyses des accidents de travail ainsi qu'aux actions découlant de la stratégie.

Les actions mises en place en 2023 sont notamment :

- **De la formation et sensibilisation**

Une formation aux transports de marchandises dangereuses a été réalisée par un organisme de formation pour les services Traction et SIVEP.

La formation expliquait les différentes catégories de produits chimiques ainsi que les risques engendrés par ces produits.

De plus, tout au long de l'année, des sensibilisations sont réalisées via les écrans dynamiques sur différentes thématiques : sécurité routière, le bruit, chute de plain-pied… Durant le second semestre c'est la thématique santé et alimentation qui a été abordée pour le travail posté afin de prévenir les risques de troubles du sommeil et de fatigue.

Enfin, un module de sensibilisation supplémentaire a été proposé aux nouveaux arrivants du service lamanage leur expliquant de manière plus détaillée les situations dangereuses auxquelles ils pourraient être exposés et les bons gestes à opérer.

- **Des formulaires**

Des formulaires de presqu'accident ont été déployés de manière à faire remonter par les salariés les situations accidentogènes dont ils sont témoins ou victimes ; le service QSHE analyse ensuite ces données de concert avec les chefs de services concernés pour mettre en place les mesures d'élimination ou de réduction du risque.

Des protocoles de sécurité pour le chargement et le déchargement de marchandises concis ont été rédigés. Ainsi pour toute opération, un document synthétique est complété par l'entreprise de livraison et la SEPD afin d'y consigner les risques.

- **De nouveaux équipements**

Des sièges ballons également connus sous le nom de ballons d'exercice ont été proposés au personnel administratif. Les principaux bénéfices de son utilisation sont :

- l'amélioration de la posture. En effet les sièges ballons encourageant une posture plus dynamique engageant les muscles du dos, du tronc et des jambes.
- Le renforcement musculaire
- L'amélioration de la stabilité et de l'équilibre. Le fait de s'assoir sur un ballon instable oblige le corps à ajuster sa position.
- La réduction de la sédentarité

L'introduction de ces sièges permet donc de contribuer à promouvoir une meilleure santé et un meilleur bien-être au travail.

Des améliorations ont également été portés sur les équipements de protection Individuels des agents avec notamment les changements de filtres de bouchons d'oreilles moulés apportant une amélioration du confort et de la vigilance des agents.

- **Déploiement de l'accord QVCT**

Quelques mois après le lancement des séances « Mieux-être » mises en place dans le cadre de l'accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), un premier bilan très positif en ressort. Selon les témoignages des salariés en ayant bénéficié, la quasi-totalité d'entre eux déclare avoir ressenti un impact positif sur leur état physique et mental.

Que cela concerne le shiatsu ou la sophrologie , presque tous décrivent un apaisement mental, une meilleure qualité de sommeil voire un retour du sommeil, une détente musculaire, une meilleure concentration, une amélioration des troubles musculosquelettiques…

Même si les femmes sont un peu plus nombreuses à profiter de ces séances, les hommes représentent tout de même environ 40% des participants.

### 2.2 ÉGALITE DE TRAITEMENT

Une formation de près de 70 personnes a été organisée les 07 et 08 décembre 2023 permettant de sensibiliser les administratifs, chargés de travaux, responsables opérationnels aux dispositions de la loi Sapin II.

La loi SAPIN II (loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique) impose aux entreprises de :

- Plus de 500 salariés et ;
- Dont le Chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros et ;
- Ayant son siège social en France ;

De mettre en place un dispositif anticorruption pour prévenir et détecter la corruption et le trafic d'influence, lequel se compose de huit piliers.

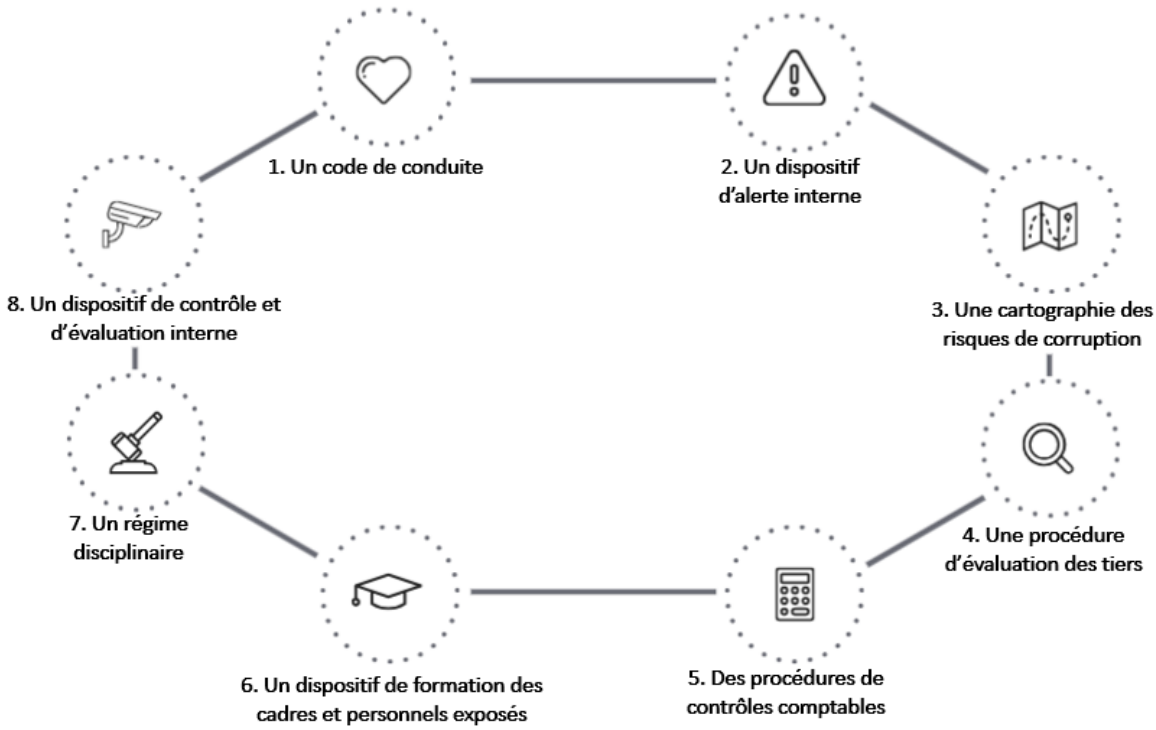

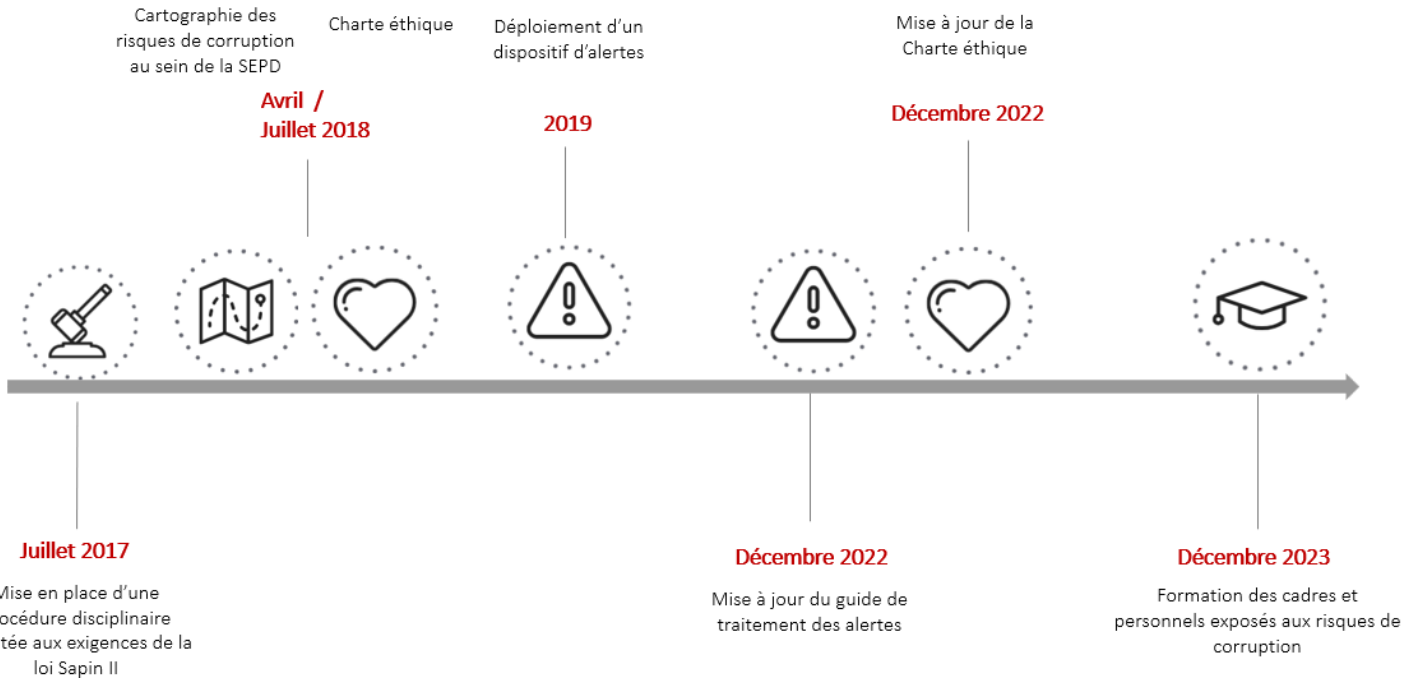


La SEPD a mis en place les dispositions de la Loi Sapin II en 2018 avec la rédaction d'une charte Ethique, d'un guide de traitement des alertes, l'élaboration d'une cartographie des risques, la désignation d'un Référent Externe et la mise à disposition des tiers d'une plateforme d'alerte.

En 2022, les modifications législatives ont été intégrées au dispositif. Ces modifications avaient pour but :

- De renforcer la protection octroyée aux lanceurs d'alerte en corrigeant certaines limites mises en évidence par un rapport sur l'évaluation de l'impact de la loi « Sapin II » et,
- De transposer la directive européenne 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union.

Désormais, le lanceur d'alerte est défini comme « une personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement, du droit de l'Union européenne, de la loi ou du règlement ».

La Société d'Exploitation des Ports du Détroit est tenue de se doter d'un dispositif de formation destiné aux personnes les plus exposées aux risques de corruption et de trafic d'influence. Ce dispositif permet de rappeler les engagements pris par l'entreprise auprès de ses collaborateurs.

Une formation a donc été organisée les 7 et 8 décembre 2023 au cours de laquelle près de 70 personnes étaient présentes. Cette formation avait pour objectif de sensibiliser les participants à la lutte contre les atteintes à la probité au sein de l'entreprise.

Cette formation interactive avait pour objectifs de former les collaborateurs participants aux bons réflexes à adopter face à certaines situations ou en cas de contrôle et ainsi de leur permettre de répercuter ces connaissances dans l'exercice de leurs fonctions. Des groupes de mise en situation étaient organisés. Un support a été transmis à l'issue de la formation à l'ensemble des participants.

La formation était organisée en 6 phases :

- Présentation succincte des objectifs de la loi Sapin II, des obligations et rappel du dispositif anticorruption mis en place au sein de la SEPD ;
- Rappel des règles et sanctions applicables ;
- Présentation des réflexes et comportement à adopter ;
- Tout de l'actualité récente ;
- Etudes de cas pratiques par groupe ;
- Questions-Réponses.

Une prochaine phase sera organisée en 2024 afin de mettre à jour la cartographie des risques et d'identifier les mesures prises ou à prendre.

### 2.2.1 MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La SEPD a signé un accord sur l'égalité entre les hommes et les femmes qui est constitué de mesures et de suivi d'indicateurs.

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| PART D'EFFECTIF MASCULIN | 75.43% | 75.59% |
| PART D'EFFECTIF FÉMININ | 24.57% | 24.41% |

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| SALAIRE MOYEN HOMME / FEMME | 1.34 | 1.38 |

La donnée brute n'est pas significative de l'égalité des rémunérations. En effet, il tient lieu de tenir compte de l'ancienneté, des cycles de travail, de la durée du travail et des types d'activités des différentes populations.

### 2.2.2 MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

La Direction de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit a poursuivi la démarche volontariste en faveur de l'intégration professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le comité de pilotage du groupe de travail sur le handicap, composé de l'infirmière référente Handicap et de l'assistante social, finalise son travail de réflexion et d'élaboration d'un guide présentant les différents axes de la politique du Handicap de la société.

Le groupe de travail sur le handicap « Hapi » a mis en œuvre la communication interne autour du guide. Il est prévu une intervention collective au sein de l'entreprise durant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, qui se déroule fin novembre de chaque année.

Suite à l'accord d'entreprise, signé fin 2020, l'année 2021 a été l'année de la mise en œuvre effective de cet accord, avec notamment, la prise de fonction réelle du référent handicap, dont les missions principales seront dévoilées à l'ensemble des salariés. Les différentes parties prenantes qui font vivre cet accord prendront leurs nouvelles missions en vue de favoriser le maintien dans l'emploi des salariés ayant une reconnaissance de travailleur en situation de handicap, dans le but de proposer une intégration durable, équitable et inclusive.

Parallèlement la direction des ressources humaines poursuit ses efforts en faveur de l'obligation d'emploi de 6 % en combinant différentes solutions.

La direction des ressources humaines informe systématiquement les salariés passant en situation d'arrêt de travail supérieur à 90 jours ou devenant bénéficiaire d'un taux faible d'incapacité ou d'invalidité de la possibilité de se rapprocher de l'assistante sociale en entreprise afin qu'ils puissent éventuellement bénéficier d'un statut plus protecteur à travers la reconnaissance de travailleur handicapé.

Lorsqu'un salarié fait l'objet d'une restriction médicale ou d'une inaptitude au poste de travail constatée par le Médecin du travail, une recherche est menée en interne au sein des deux établissements de la société, Boulogne-sur-Mer et Calais, afin d'identifier les possibilités de reclassement.

A l'occasion de l'accueil de stagiaires ou de personnes en période de mise en situation en milieu professionnel (demandeurs d'emploi ou jeunes en insertion), les bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap sont invités à se faire connaître auprès de la direction des ressources humaines.

De même, les sociétés de travail temporaire constituent aussi des intermédiaires dans ce domaine.

L'ensemble de ces mesures instaure les bases du dialogue autour du handicap au sein de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit avec pour objectif de lever progressivement des freins à la reconnaissance du handicap et notamment ceux liés aux interrogations des bénéficiaires sur l'opportunité de parler de leurs difficultés avec l'employeur, tout en préservant la confidentialité de la reconnaissance du handicap.

Une journée de congé spécial est accordée pour chaque personne reconnue handicapée.

### 2.2.3 POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

#### EQUITÉ ET CONFORMITÉ

La société prohibe toute violation des droits de l'Homme. En tant qu'entreprise responsable et soucieuse de ses collaborateurs, le Port Boulogne Calais s'interdit toute discrimination sur un motif illicite, toute pression, poursuite ou persécution morale ou sexuelle et plus généralement contraire à la loi.

**DIVERSITÉ ET RESPECT DE LA DIGNITÉ DE NOS SALARIÉS**

Le Port Boulogne Calais s'engage à respecter la dignité personnelle, la vie privée et les droits individuels de ses collaborateurs et à garantir un lieu de travail sans discrimination ni harcèlement.

**DÉCISIONS EN MATIÈRE D'EMBAUCHE LOYALES ET OBJECTIVES**

Les partenaires ou membres de la famille proches des salariés de l'entreprise ne peuvent prétendre avoir la priorité à l'embauche. Les critères d'embauche se font de manière objective sur la base de la qualification, de la compétence et de l'expérience.

**L'ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL**

L'ambition de l'entreprise est de favoriser le développement professionnel de ses collaborateurs en leur proposant un projet de formation personnalisé et en leur offrant des perspectives d'évolution qui valorisent leurs compétences, leur créativité et leur énergie d'entreprendre.

**L'ÉGALITÉ DE CHANCES POUR TOUS**

Le port Boulogne Calais a pour principe de n'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, à l'embauche et dans les relations de travail.

**LE PARTAGE DES FRUITS DE LA CROISSANCE**

Le Port Boulogne Calais a mis en place un actionnariat salarié et met l'accent sur les responsabilités individuelles et les performances de chaque collaborateur dans l'évolution de leur carrière au sein de l'entreprise.

Un référent entreprise chargé de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes avait été désigné au cours de l'année 2019 par la Direction de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit.

Les C.S.E., une fois installés, ont procédé à la désignation de leur référent au dernier semestre 2023 dans chaque établissement (le 04/12/2023 à Calais, le 05/12/2023 à Boulogne-sur-Mer).

La mission du référent, issue de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, complétée par un décret du 8 janvier 2019 est d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre les discriminations.

Par ailleurs, à l'occasion de la campagne internationale des « 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes » qui a débuté le 25 novembre 2023, le Port Boulogne Calais a souhaité ouvrir le dialogue avec l'ensemble des salariés sur cette vaste thématique.

Pour en parler, l'entreprise a fait appel aux professionnels du centre d'accueil « A tire d'Ailes » qui propose une approche ludique et artistique particulièrement autour des violences faites aux femmes.

A travers des jeux et une exposition de photos artistiques retraçant le chemin de guérison de huit femmes résilientes, les professionnelles d'A Tire d'Ailes ont sensibilisé les participants à la définition même de la violence, favorisent la libération de la parole de celles ou ceux qui en sont victimes, de celles ou ceux qui en sont témoins.

Bien entendu, ce forum s'est adressé également aux hommes qui peuvent aussi être victimes, témoins ou encore auteurs sans en avoir véritablement conscience.

L'association a mis disposition des participants des outils permettant aux victimes ou aux témoins de violences une prise en charge rapide de leur parole.

# 3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

## 3.1 POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

L'entreprise est certifiée ISO 14001 pour ses deux établissements depuis le 25 février 2019. Ainsi, un plan d'actions et des objectifs chiffrés ont pu être établi et suivi.

Une évaluation des risques est réalisée sur les thèmes suivants :

- Pollution de l'air
- Pollution des sols/eau
- Règlementaire
- Biodiversité
- Epuisement des ressources
- Evacuation des déchets
- Nuisances

Pour chacun de ses risques, une cotation est réalisée permettant d'identifier les risques environnementaux significatifs et ainsi détailler les mesures de maitrise mises en place. Un plan d'actions est ainsi rédigé afin d'améliorer cette gestion des risques.

DOMAINE ÉNERGIE

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| TAUX DE CONFORMITÉ | 92.57 % | 93.28 % |
| TAUX D'AVANCEMENT | 93.01 % | 69.26 % |

Une très forte augmentation du taux d'avancement est constatée entre 2023 et 2022 (+23). Le taux de conformité a légèrement diminué entre 2023 et 2022 cependant, il reste très élevé et démontre la prise en compte de cette thématique dans les objectifs de la SEPD.

DOMAINE ENVIRONNEMENT

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| TAUX DE CONFORMITÉ | 84.39 % | 83.03 % |
| TAUX D'AVANCEMENT | 77 % | 62.98 % |

Le taux de conformité a augmenté entre 2022 et 2023.

#### 3.1.1 MOYENS CONSACRES A LA PREVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

##### 3.1.1.1 Sol

Des équipes 24H/24 7J/7J sont prêtes à intervenir pour circonscrire un événement en cas d'incident environnemental ou de pollution. Ils sont équipés de kit de barrage, de produits absorbants, de futs et pompe électrique.

##### 3.1.1.2 Air

Les activités des différents établissements de l'entreprise ne sont généralement pas à l'origine de rejets atmosphériques. Les rejets liés à la combustion d'énergie fossiles sont traités par filtre lorsque nécessaire. Les véhicules et engins sont entretenus et contrôlés. Des contrôles d'étanchéité sont réalisés sur les équipements contenant des gaz fluorés.

Cependant, la qualité de l'air reste une préoccupation majeure sur nos ports ainsi avec l'aide de nos partenaires, des réflexions sont menées afin de réduire nos émissions de CO2 sur les années futures. De plus, l'accélération de l'électrification de notre parc de véhicule participe de manière active à cette diminution.

##### 3.1.1.3 AUTRES POLLUTIONS SPECIFIQUES

Les nuisances sonores sont étudiées lors des mesures de Bruit réalisées notamment sur les installations classées pour la protection de l'environnement des Port de calais et Boulogne Sur Mer.

Afin de prendre également en considération notre impact lumineux des relevés sont effectués sur l'ensemble de nos sites et peuvent donner lieu à des campagnes de relamping afin de diminuer la puissance de nos éclairages extérieurs.

### 3.2 ÉCONOMIE CIRCULAIRE

#### 3.2.1 PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

La SEPD a mis en place un système de tri des vêtements et chaussures usagés. 98 % de la chaussure peut ainsi être recyclée. En effet, le métal présent dans les coques des chaussures de sécurité, la semelle et les fermetures éclairs des vêtements repart dans les circuits de valorisation des métaux (c'est ce qu'on appelle une valorisation matière). Les autres matières des chaussures et des vêtements sont revalorisées pour en faire du combustible solide de récupération. Ce combustible sert ensuite à alimenter, entre autres, les cimenteries et les chaufferies (c'est ce qu'on appelle la valorisation énergétique).

Pour l'ensemble des déchets, des poubelles de tri sont installées sur nos sites ceci dans le but de valoriser :

- Le papier carton : les matières triées valorisables sont conditionnées en balles à l'aide d'une presse horizontale. Ces balles sont ensuite expédiées dans des filières de valorisation spécifiques pour réemploi des matières, notamment en papeterie.

- Les emballages plastiques : les tonnes sont réorientées vers une plateforme de granulation afin de produire des granules de plastique recyclé. Ce plastique recyclé est réintégré pour utilisation dans les Hauts de France. Ces billes de plastiques servent à produire de nouvelles matières plastiques (ex : arrosoir, chemin de câbles etc…)

- Le métal : Chaque déchet valorisable est trié et dirigé vers une filière de recyclage adaptée en valorisation matière

- Les autres déchets : Ils sont triés également par notre prestataire déchet ce qui permet de récupérer le carton, le plastique, le métal qui n'auraient pas été triés en amont. Ces déchets partent alors dans les bonnes filières de valorisation matière. Pour les refus de tri, il y a une valorisation énergétique réalisée.

| | BOULOGNE-SUR-MER | | CALAIS | |
|---|---|---|---|---|
| | **2023** | **2022** | **2023** | **2022** |
| VOLUME GLOBAL DE DECHETS TRAITES | 916.84 Tonnes | 580 Tonnes | 162.82 Tonnes | 139 Tonnes |
| TAUX DE VALORISATION DES DECHETS | 2.54% | 16.71 % | 22.47% | 24.5 % |

Une opération de déblaiement de gravas a eu sur le port de Boulogne Sur Mer expliquant la forte augmentation du tonnage de déchets. Ces déchets n'ayant pas pu être valorisés de par leur nature « déchets dangereux », le taux de valorisation a fortement chuté.

### 3.2.2 UTILISATION DURABLES DES RESSOURCES

#### *3.2.2.1 CONSOMMATION D'EAU*

| | BOULOGNE-SUR-MER | | CALAIS | |
|---|---|---|---|---|
| | **2023** | **2022** | **2023** | **2022** |
| CONSOMMATION TOTALE (m3) | 35 059* | 46 167 | 29 586* | 23 216 |

*Estimation (2e semestre 2022)

Les analyses sont réalisées sur nos rejets. Une convention est rédigée avec la communauté d'agglomération afin que le traitement de nos eaux usées se fassent en station d'épuration.

### 3.2.2.2 MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| ÉLECTRICITÉ | 17 081 474 KWh | 17 088 045 KWh |
| GAZ | 1 771 403 KWh | 2 090 223 KWh |
| CARBURANT | 267 667 L | 466 967,55 L |

| SOURCES DE CONSOMMATION PRINCIPALES PAR TYPE D'ENERGIE | |
|---|---|
| CONSOMMATION ELECTRIQUE | Eclairage des sites, fonctionnement des passerelles |
| SOURCES MOBILES A MOTEUR THERMIQUES | Véhicules et engins |
| SOURCES FIXES DE COMBUSTION | Production d'eau chaude sanitaire<br>Chauffage des bâtiments |

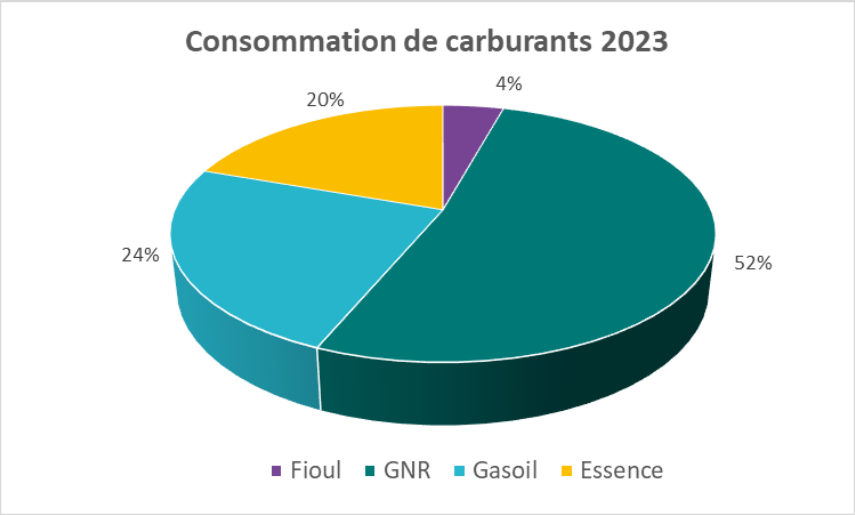

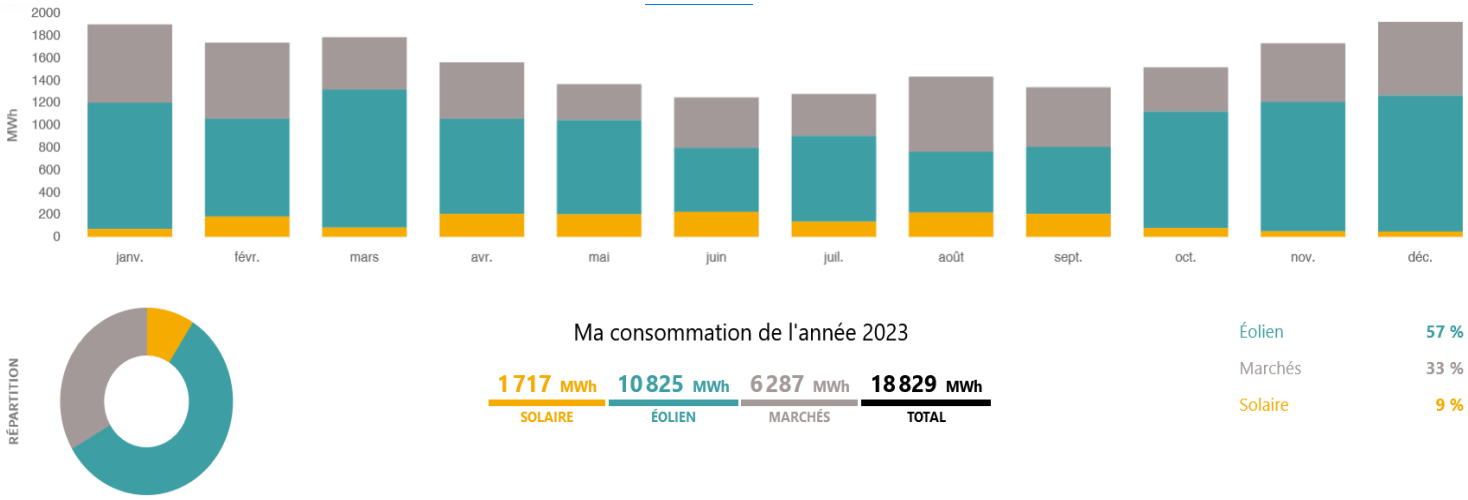


Le Port Boulogne Calais s'est tourné en priorité vers de l'énergie renouvelable pour alimenter ses deux sites. Ainsi, 67 % de notre consommation électrique sont couverts par des producteurs d'électricité renouvelables partenaires. Cette approche nous a permis de réduire notre impact en économisant un peu plus de 450 tonnes d'émissions de CO2 par rapport à une fourniture classique au mix national.

Par ailleurs, à travers le choix de nous approvisionner dans des centrales de production d'énergie renouvelable au plus près de nos sites d'activité (rayon de 80 km), le Port Boulogne Calais contribue au développement de la filière locale de production d'électricité renouvelable qui constitue un gisement d'emplois au service de la transition énergique de nos territoires.

Avec l'ouverture de l'extension du Port de Calais, nous avons pu noter une augmentation de la consommation d'électricité globale. En effet, la mise en place de nouveaux éclairages des parkings ainsi que des nouvelles passerelles a induit cette augmentation malgré les technologies déployées plus performantes.

Cependant, la SEPD continue son plan d'action environnemental et souhaite diminuer son impact carbone.

Des études sont donc réalisées sur les énergies renouvelables notamment solaire et éolienne.

La mise en place du système de management en vue du certification ISO 50 001 va permettre à la SEPD de continuer son processus d'amélioration continue.

Les objectifs de cette certification sont :

- Réduire les coûts et effectuer des économies sur le long terme
- Structurer notre démarche d'amélioration de la performance énergétique
- Se challenger et être challengé
- Monter en compétences
- Emmener notre organisation dans cette démarche

Pour cela nous avons mis en place une « équipe énergie » regroupant diverses compétences (gestion immobilière, achats/marchés, travaux, maintenance, QHSE, comptabilité …) et créé un COPIL afin de suivre les objectifs chiffrés et le plan d'actions mis en place.

A l'heure actuelle, l'extension du Port de Calais est pourvue d'une éolienne qui permet d'alimenter nos bâtiments HQE.

## 3.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 3.3.1 POSTES SIGNIFICATIFS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE GENERES DU FAIT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT PAR L'USAGE DES BIENS ET SERVICES QU'ELLE PRODUIT

#### 3.3.1.1 POSTES SIGNIFICATIFS DES ACTIVITES

Une mise à jour de notre bilan GES a été réalisée fin 2020 en prenant en compte les données de l'année 2019.

Les émissions prises en compte sont les suivantes :

- ✓ les émissions directes, produites par les sources fixes et mobiles, nécessaires aux activités de la personne morale ;
- ✓ les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire aux activités de la personne morale.

Entre 2011 (année de référence) et 2019, on observe une diminution sur tous les postes excepté les émissions fugitives (poste 3)

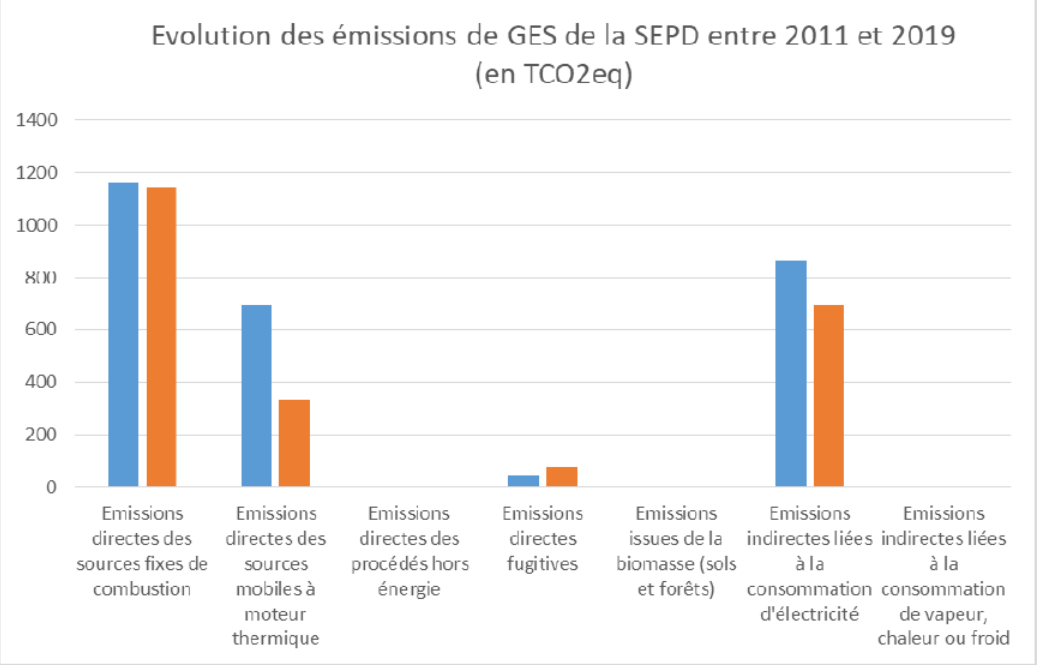


**La SEPD a donc diminué son empreinte carbone de 519 Tonnes équivalent CO2.**

Pour les sites de Calais et Boulogne, les facteurs suivants peuvent expliquer l'évolution des émissions en GES entre 2011 et 2019 :

- Diminution des consommations de gaz, de propane et de Gasoil non routier (transfert d'une grue vers Boulogne)
- Sources mobiles à moteur thermique : Très forte diminution de la consommation de carburant lié au remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques et diminution de la flotte

Au cours du mois de novembre, l'équipe QHSE est entrée en formation pour acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la méthodologie et des outils Bilan Carbone®. Ainsi, un bilan carbone complet sur les Scope 1,2 et 3 va être réalisé sur les données 2023 et permettra d'affiner sa stratégie bas carbone.

## 3.4 PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

### 3.4.1 MESURES PRISES POUR PRESERVER OU DEVELOPPER LA BIODIVERSITE

Dans le cadre de ses activités, la société tient les mesures suivantes :

- Maîtrise des populations d'espèces nuisibles (rats, lapins, …)
- Conformité des rejets d'eau dans le milieu marin
- Ramassage des déchets en bord à quai
- Intervention en toiture en dehors des périodes de nidification (avril à octobre)
- Respect des aires de quiétude

Un plan de gestion a été élaboré sur le Port de Calais dans le but de recenser la faune et la flore et de fixer les objectifs suivants :

- Conforter, préserver et développer un réseau d'espaces verts dont la gestion différenciée permettra de : conserver, restaurer et amplifier le rôle du site en tant que corridor biologique, et ainsi faire le lien entre les espaces intra urbain et intra portuaire avec les zones naturelles attenantes

- Conserver, restaurer et suivre les végétations et les espèces patrimoniales

Ainsi plusieurs actions ont été mises place comme :

- La création d'espaces sableux ou graveleux à végétation maigre propices à l'avifaune terrestre nicheuse ou en halte migratoire. Cette aire de quiétude permet à différentes espèces de nicher.
- La mise en place d'abris à insectes
- La fauche tardive ainsi que la taille douce des arbres. Cette taille douce des arbres consiste à supprimer certaines parties de l'arbre avec pour objectif de favoriser la feuillaison, la floraison et la fructification.

# 4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## 4.1 IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

### 4.1.1 EN MATIERE D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les établissements sont des plateformes multimodales d'interconnexion de flux logistiques commerciaux.

La société s'efforce de proposer une offre de service globale sur ses zones d'activité, en adéquation avec le tissu économique local.

La SEPD a conscience de ses impacts directs et indirects sur l'économie locale, régionale, nationale et européenne.

### 4.1.2 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Des réunions trimestrielles sont tenues avec les trois compagnies opérant sur le Port de Calais afin de connaître leurs besoins et attentes vis-à-vis de la SEPD.

Un plan d'actions est rédigé et partagé avec elles afin de suivre les actions demandées qui permettent une meilleure organisation de travail, l'amélioration de l'environnement et la diminution des risques en matière de sécurité pour les travailleurs et usagers du Port.

## 4.2 SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Consciente de ses responsabilités d'acheteur public, la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) a souhaité s'engager dans une démarche de développement durable aux différents stades du processus achat.

Ainsi une charte a été rédigée et a pour finalité d'intégrer dans ces achats les points suivants :

- Insérer les dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique ;
- Respecter les règles de la charte Ethique mise en place par la SEPD
- Prendre en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat ;
- Permettre de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et inciter à la sobriété en termes d'énergie et de ressources ;
- Intégrer toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

Lors de la consultation des fournisseurs des critères environnementaux sont détaillés dans les cahier des charges et sont évalués à la fin des marchés.